

SPECIAL ELECTION MUTUELLE

ÉDITORIAL

Pour la santé, la solidarité et la justice sociale

Le Président Macron et son fidèle 1^{er} ministre continuent à tromper les Françaises et les Français. Sous le couvert de rétablir les finances publiques, mises à mal par les cadeaux faits au capital, ce tandem diabolique continue de taper sur les salariés et en particulier sur les retraité-e-s. Ils veulent dans le projet de budget supprimer l'abattement de 10% sur les revenus.

Dans le domaine de la santé le budget 2026 ne présente aucune perspective de redressement des conditions d'accès aux soins. Bien au contraire ! C'est d'abord la multiplication par 4 du reste à charge sur les boîtes de médicaments.

Après la taxe covid voici une nouvelle taxe qui va se traduire par un prélèvement de 2,4 M€ sur les réserves que les complémentaires santé ont obligation de se constituer pour respecter la règle européennes Solvabilité 2.

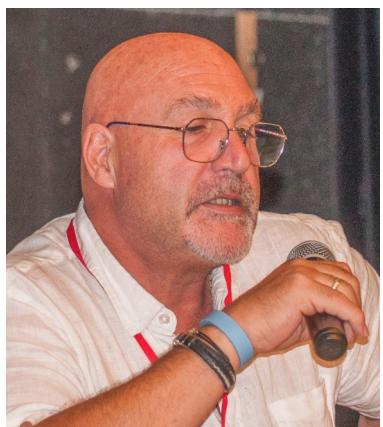
Et l'arnaque continue le 100% santé, en place depuis plusieurs années, c'est en fait la prise en charge par les mutuelles des diminutions de remboursement par la branche maladie de la sécu.

Depuis toujours la CGT revendique la prise en charge à 100% par un seul organisme des dépenses de santé.

En attendant les mutuelles existent et la CGT AF, l'USRAF-CGT revendentiquent des cotisations assises sur l'ensemble des revenus et pour cela un retour à 5 tranches de cotisations.

Pour y parvenir nous vous appelons à voter et faire voter pour la liste

« le Choix d'une Garantie pour Tous » collège « individuels »



Rémy LEVASSEUR
Candidat et élu sortant
Elu au CA MNPAF

Financement patronal de la mutuelle Air France : les retraités méritent mieux !



Nous avons tout donné.

Années de carrière, développement de la compagnie, missions de service public....etc

Et aujourd'hui ? Nous retraité.e.s voyons notre mutuelle changer... sans vrai soutien.

Ce qui cloche pour les adhérents retraités

Avant, Air France contribuait financièrement.

Aujourd'hui, les règles ont évolués (loi Evin dec. 1989).

La participation Air France est réduit à 0.

Les droits pour l'adhérent individuel diminuent aussi.

Nous demandons

Une contribution sérieuse et concrète d'Air France un soutien réel. Une reconnaissance pour ceux qui ont bâti l'entreprise. Une reconnaissance, une protection santé des anciens, et une solidarité entre générations.

**Chaque retraité a marqué l'histoire d'Air France.
Les soutenir, c'est juste et nécessaire.**

PAROLE DE CANDIDATE

Question: Pourquoi vous présentez-vous aux élections de la MNPAF et que représente votre liste ?

Nous voulons une mutuelle au service de ses membres, pas d'une logique administrative.

Notre liste défend la transparence, la proximité et la solidarité entre tous.

Question: En quoi le système actuel de cotisation est-il injuste selon vous, et que proposez-vous ?

Le système actuel est injuste : il ne prend pas assez en compte les revenus et la situation familiale.

Nous proposons une cotisation plus juste et progressive, adaptée à chacun, avec une utilisation claire des fonds.

Question: Comment votre programme prend-il en compte les retraités, notamment les plus isolés ?

Les retraités doivent rester au cœur de la solidarité mutualiste.

Nous agirons pour :

- une protection santé adaptée aux petites retraites,
- un accompagnement des plus isolés,
- des actions de prévention pour bien vieillir.



Guylène LALUNG candidate

COTISATIONS EQUITABLES, SOINS POUR TOUS!

Notre proposition s'appuie sur un principe de solidarité bien connu :

« De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins »

Ce que nous demandons c'est un effort financier pour les hauts et très hauts revenus en faveur des revenus les plus faibles afin que chacun ait des soins comparables.

Ce que nous demandons c'est aussi un peu plus de justice dans la répartition des efforts. Actuellement jusqu'à 24 500 € la cotisation est calculée sur l'ensemble du revenu de l'ouvrant droit. Au-delà de 24 500 € la partie entre 24501€ et le revenu total n'est pas prise en compte. C'est donc un lissage que nous réclamons.

Barème des cotisations "RETRAITES ET ASSIMILÉS" appliqué depuis le 01/01/2025					
Ressources déclarables aux impôts A-2		Altitude 300	Altitude 350		Altitude 400
0	à	18 000,00 €	46,20 €	69,60 €	125,60 €
18 001 €	à	24 500,00 €	66,10 €	109,00 €	165,30 €
24 501 €	et	au-delà	73,50 €	119,00 €	175,90 €

PROPOSITION « LE CHOIX D'UNE GARANTIE POUR TOUS »			
Ressources déclarables aux impôts A-2		Proposition de cotisations	
0	à	12 000,00 €	inférieure à 60€
12 001 €	à	18 000,00 €	inférieure à 80 €
18 001 €	et	40 000,00 €	inférieure à 110 €
40 001 €	et	94 000,00 €	inférieure à 125 €
94 001 €	et	au-delà	125€ + un supplément progressif

L'actuel Altitude 400 permet à ceux qui ont de bons revenus d'avoir de meilleurs remboursements. C'est le contraire de la solidarité. Nous proposons de garder le niveau de remboursement d'Altitude 400 mais avec des cotisations comparables à celles d'altitude 350.

**Seuls 2 cahiers de prestations subsisteraient :
Altitude 300 pour ceux qui peuvent se
contenter d'une couverture moindre ou qui
reviennent adhérer à la MNPAF**

**Altitude 350 : ancienne Altitude 400 avec les
cotisations de l'Altitude 350 rénovée comme
ci-dessus par exemple.**



Michel Wagnez
Candidat
Elu sortant

NOTRE PROFESSION DE FOI (page 1/2)



le Choix d'une Garantie pour Tous

DES COTISATIONS EN
FONCTION DES REVENUS,
 DES PRESTATIONS
IDENTIQUES POUR TOUS

LE MUTUALISME SE DEFINIT D'ABORD PAR LES NOTIONS: SOLIDARITE ET DEMOCRATIE.

Démocratie : c'est respecter le vote des adhérents et permettre à leurs représentants de siéger à tous les niveaux des instances.

Solidarité : elle doit être catégorielle et intergénérationnelle refus de cotisation liée à l'âge, cotisations en fonction des revenus.

Dans une mutuelle comme la MNPAF qui n'a pas d'enjeu financier ; Le respect de la démocratie passe par le respect des résultats de l'élection à l'assemblée générale et par la représentation au conseil d'administration des listes proportionnellement au nombre de voix obtenues.

La solidarité entre les générations et les catégories passe par une cotisation sur l'ensemble des revenus. C'est pourquoi nous demandons de revenir à 5 tranches prenant en compte la totalité du revenu.

Un retraité A qui a 15000€ de revenus annuels déclarés a une cotisation mensuelle de 109€, Altitude 350.

Ses revenus sont totalement pris en considération.

Le retraité B qui a 49002€ de revenus annuels, a une cotisation de 119€ comme le retraité C qui a 24501€ de revenus donc

Le retraité B ne cotise pas sur la moitié supérieure de ses revenus

5 Tranches : 0€ à 12000€ ; 12001€ à 18000€ ; de 180001 à 40000€ ; de 40001 € à 94200€ (2 fois le plafond annuel de la sécu) : au-delà de 94201€. Pour cette dernière tranche la cotisation de la tranche 4 serait augmentée de 0,0025% sur la partie au-delà de 94201€.

Ex : Pour un retraité ayant 240 000€ de revenus le surcout à ajouter à T4 est de 364,50€ annuel



Nous refusons pour les conjoints de retraité-e-s une cotisation liée à l'âge. La cotisation unique des 2 adhérents doit être calculée sur l'ensemble du revenu

NOTRE PROFESSION DE FOI (page 2/2)

Le principe de solidarité nous a conduit à rejeter, contre l'avis de la majorité à l'époque, le principe de plusieurs cahiers de remboursement (Altitude 300, altitude 350, altitude 400).

Altitude 300 permet à certains adhérents en ALD de cotiser moins en gardant une couverture adaptée à leur situation.

L'altitude 400 permet à certains hauts revenus de bénéficier de meilleurs remboursements. En contradiction avec la revendication « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ».

C'est une politique de soins à 2 vitesses qui favorise les plus riches, ceux qui cotisent moins proportionnellement à leurs revenus (à 12000€/an la cotisation représente 6,96% des revenus ; à 100000€ seulement 1,45%). Ils peuvent donc payer un peu plus pour avoir de meilleurs remboursements

pour tous, par solidarité

NOS AUTRES PROPOSITIONS

- * Une grande politique de prévention et un cahier de prestations unique avec une meilleure couverture de soins.
- * Air France peut augmenter sa participation en versant une contribution pour les retraité-e-s anciens salariés de la Compagnie qui ont participé tout au long de leur carrière à son développement et à son rayonnement national et international, tout en assurant des missions de service public.
- * Une meilleure prise en charge des dépenses engagées par l'adhérent (Cure, visite de spécialiste, traitements efficaces non remboursés, ...).
- * Mieux prendre en compte celles et ceux qui souffrent de handicap. Nous demandons l'augmentation de certaines prestations ou leur « déplafonnement »
- * Nous demandons la mise en place d'une vraie politique de prévention pour les individuels en particulier envers les retraité-e-s.
Pour ces dernier-e-s la MNPAF doit mettre en place une écoute spécifique pour répondre aux besoins d'assistance des adhérent-e-s isolé-e-s ou non équipée-e-s d'internet.
- * La possibilité pour les listes de s'exprimer dans « escale santé » plusieurs fois par an. C'est une mesure démocratique

**VOTEZ POUR LA SOLIDARITE ENTRE
LES CATEGORIES ET LES GENERATIONS,
VOTEZ POUR LA DEMOCRATIE, VOTEZ POUR LA LISTE
« LE CHOIX D'UNE GARANTIE POUR TOUS »**

LISTE SOUTENUE PAR



AUTRES REPERES REVENDICATIFS

Définition du cahier des prestations, en dernier ressort, par l'assemblée générale,

Maintien de la prise en charge des chambres individuelles pendant 90 jours tant à l'hôpital qu'en maison de convalescence.

Si les cures thermales sont utiles à la santé, la MNPAF doit participer plus aux dépenses que la cure occasionne.

Meilleur remboursement de certaines prestations (ex : implants dentaires ; soins de podologie-pédicurie en général et prise en charges de 8 séances annuelles au lieu de 5 pour les diabétiques).

Décaler le prélèvement mensuel au 12 du mois pour tenir compte de la date de versement des pensions de la sécurité sociale.

Maintien de la possibilité de recevoir sa carte de mutuelle sur papier par voie postale.

Possibilité de recevoir les infos de la mutuelle via le journal papier ou le site dont l'ergonomie est à revoir avec les utilisateurs

Améliorer l'ergonomie du site et le contenu pour les salariés actifs partant à la retraite

Rétablissement des délégués de site.

Pour une date de prélèvement plus adaptée aux besoins des adhérents

Nos représentants à la MNPAF travaillent chaque jour pour défendre vos intérêts et améliorer les services de notre Mutuelle. Aujourd'hui, nous souhaitons vous informer d'une proposition concrète visant à mieux prendre en compte vos besoins financiers.

Actuellement, le prélèvement mensuel de la cotisation est effectué autour du 5 de chaque mois. Or, pour beaucoup d'adhérents, cette date ne correspond pas au moment du versement de leur pension, ce qui peut générer des contraintes budgétaires.

C'est pourquoi nous proposons que ce prélèvement soit décalé au 12 de chaque mois. Ce simple ajustement permettrait à tous de mieux gérer leur budget et d'éviter des situations de tension financière en début de mois.

Nos élus resteront mobilisés pour défendre vos intérêts et faire en sorte que la Mutuelle soit toujours plus proche de vos besoins.

Nous continuerons à porter vos préoccupations auprès de la MNPAF afin d'obtenir des solutions concrètes et adaptées.



Dominique Grimoux
Candidate et élue sortante



Listes des candidat.e.s

Section « individuels »

1 LEVASSEUR	Rémy	Chef de cabine principal
2 WAGNEZ	Michel	Cadre principal
3 COCLES	Nicole	Technicien escale 3
4 ROBIN	Bernard	Cadre Principal
5 LALUNG	Guylène	Leader commerciale
6 GRIMOUX	Dominique	Technicienne eco finances
7 BARRIER	Michel	Technicien avion entretien en ligne
8 OTTAVI	Jean Charles	Coordonateur chef avion
9 POSTEL	Alain	Technicien logistique
10 GUELLE	Marie-Claude	Cadre Technique 2
11 BEAULIEU	Jean-Claude	Technicien aéronautique
12 ALLIAUME	Frédéric	Assisrant avion qualifié
13 BUSSON	Arlette	Cadre principal
14 D'OREFICE	Liliane	Agent de traffic
15 LE FUR	Christian	Technicien mécanicien révisio
16 MUSTO	Aimé	Technicien service avion
17 BARBARA	Martial	PNC
18 BOURDET	Christian	Cadre informatique
19 BODRERO	Serge	Technicien commerciale
20 BOURCIER	Bernard	Chef d'équipe
21 BONNEFOUS	Philippe	Technicien Avion 3
22 FUCHS	Liliane	Technicienne commissariat
23 PASCHAL	Michel	Mécanicien avion
24 BANZET	Christian	Technicien éco-finance
25 ALEXANDRE	François	Technicien commercial
26 LABROUSSE	Jean Roland	Mécanicien avion
27 BOURDEL	Guy	Mécanicien moteur
28 JUBERT	Catherine	Technicienne logistique 2
29 LEVY	Georgette	Agent d'escale vente
30 MARTIN	Francis	Technicien aéronautique
31 MINOSIO	Lionel	Controleur de gestion
32 CHAZOTTES	Jean-Claude	Agent Maîtrise encadrement
33 MORTENSEN	Bjarne	Agent administratif
34 GILABERT	Gérard	Technicien escale 3
35 TOUIL	Yvon	Cadre supérieur
36 LABROUSSE	Mariette	Technicienne appro
37 AUBERT	Jacques	Cadre CE
38 SABOURIN	Gilles	Peintre aéro 2
39 SINEY	Philippe	Agent logistique exploitation
40 MARCHEGUET	Jacky	Technicien structure aéronautique
41 THIERRY	Nicole	Technicienne éco-finance
42 BIOLCHINI	Claude	Cadre

Modalités de vote: Infos pratiques

ELECTION DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA MNPAF

Le vote se déroulera du 1^{er} décembre 2025 au 6 janvier 2026.

Dépouillement et proclamation des résultats le 7 janvier 2026.

Assemblée générale de mise en place le 05 février 2026

Deux modalités de vote

Electronique ou par correspondance.

Le vote électronique est préférentielle.

Les adhérents qui n'ont pas communiqué d'adresse mail à la MNPAF recevront automatiquement le matériel de vote par voie postale.

Élections des délégués à l'assemblée générale de la MNPAF
Du 1er décembre 2025 au 6 janvier 2026



le Choix d'une Garantie pour Tous

**Une mutuelle
qui protège les
anciens comme
les actifs !**

VOTEZ POUR LA LISTE :
LE CHOIX D'UNE GARANTIE POUR TOUS

Soutenu par



Élections des délégués à l'assemblée générale de la MNPAF
Du 1er décembre 2025 au 6 janvier 2026



le Choix d'une Garantie pour Tous

**Une cotisation
équitable,
une protection
solidaire !**

VOTEZ POUR LA LISTE :
LE CHOIX D'UNE GARANTIE POUR TOUS

Soutenu par



**Retrouvez toutes les informations
sur le vote et les résultats**

Sur le site : www.usrafcgt.fr

Sur Facebook : « *Le Choix d'une Garantie pour Tous* »

**VOTEZ et FAITES VOTEZ pour la liste
LE CHOIX D'UNE GARANTIE POUR TOUS**